

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =
Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 28 (1930)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZERISCHE
Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik

ORGAN DES SCHWEIZ. GEOMETERVEREINS

REVUE TECHNIQUE SUISSE DES MENSURATIONS ET AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES GÉOMÈTRES

Redaktion: F. BAESCHLIN, Professor, Zollikon (Zürich)

Ständiger Mitarbeiter für Kulturtechnik: Dr. Ing. H. FLUCK, Dipl. Kulturingenieur, Neuchâtel
Poudrières, 19. — Redaktionsschluß: Am 1. jeden Monats.

□ Expedition, Inseraten- und Abonnements-Annahme: □
BUCHDRUCKEREI WINTERTHUR VORM. G. BINKERT, WINTERTHUR

Erscheinend am 2. Dienstag jeden Monats	No. 12 des XXVIII. Jahrganges der „Schweiz. Geometerzeitung“.	Abonnemente: Schweiz . . . Fr. 12.— jährlich Ausland . . . „ 15.— „
Inserate: 50 Cts. per 1spaltige Nonp.-Zeile	9. Dezember 1930	Unentgeltlich für Mitglieder des Schweiz. Geometervereins

Le remembrement du vignoble vaudois.

Par *M. Schwarz*, Ingénieur rural cantonal, à Lausanne.

Le vignoble vaudois s'étend aujourd'hui sur une surface de 3680 hectares.

La surface susceptible d'être remembrée, c'est-à-dire soumise à un remaniement parcellaire est aujourd'hui évaluée à 2000 ha environ. On en exclut les vignes en terrasses de Lavaux et d'Aigle, qui se prêteraient difficilement à une opération de ce genre. Reconnaissons que la construction des chemins y serait très coûteuse à cause des terrassements importants et surtout des hauts murs de soutènement. De plus les parcelles, pour la plupart entourées de murs, devraient néanmoins être cultivées séparément, si bien que ces vignes ne bénéficieraient pas d'un remembrement dans une mesure aussi large que les autres à pente moins forte. — La notion de la possibilité et de l'opportunité des remaniements de vignes est évoluée. Il y a 12 ans, on ne parlait pas encore de ces opérations. Elles paraissaient irréalisables. Les difficultés auxquelles elles devaient se heurter semblaient insurmontables même pour les vignes les moins inclinées de la Côte. Or ces entreprises s'exécutent aujourd'hui sur une grande échelle. Qu'en sera-t-il dans 10 ou 15 ans des remaniements de vignes en terrasses?

La surface remaniée dans le Canton au cours des 12 dernières années est de 412 ha, c'est-à-dire un peu plus de la cinquième partie de ce qui est considéré actuellement comme pouvant un jour être remanié.

Ces 412 ha. se répartissent sur les 11 entreprises suivantes: